



PLAN CANTONAL DE
GESTION DES DÉCHETS

ÉDITION 2023



Conférence de presse
Mardi 8 août 2023
Salle de presse IVS
Av. de France 71 à Sion

Mot d'introduction

Franz Ruppen,
Chef du Département de la mobilité, du
territoire et de l'environnement

Présentation du PCGD

Christine Genolet-Leubin, Cheffe du Service de l'environnement (SEN)

Thierry Pralong, Chef de la section eaux de surface et déchets du SEN

Depuis le PCGD de 2008....

- ▲ Objectif de 2008 : **élimination** des déchets conformément aux bases légales en vigueur
- ▲ But de 2008 : **dresser un bilan** des quantités de déchets produits et leurs filières de traitement et **évaluer la capacité** de ces installations

→ 2023 : Changement de paradigme

« *Éviter de produire des déchets est la priorité absolue pour une gestion efficace de ceux-ci. Ce n'est que lorsqu'il n'est pas possible d'éviter la production de déchets qu'il faut les réduire et, enfin, les valoriser (...). Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Pour éviter les déchets, il faut d'une part décider volontairement de consommer moins et, d'autre part, utiliser les produits plus longtemps.* » OFEV 2016



Vision du PCGD 2023



Plan cantonal de gestion des déchets

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Les déchets, une préoccupation fédérale et cantonale

- ▲ **Fédérale** : Agenda 2030, Triologue des Ressources, Initiative parlementaire pour développer l'économie circulaire en Suisse, Motion Dobler, Plan d'action du Conseil fédéral, Rapport du Conseil fédéral « matières plastiques dans l'environnement », Modification LPE, etc.
- ▲ **Cantonale** : Agenda 2030, Postulats valaisans, Loi Climat, etc.



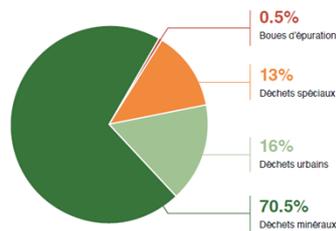
Plan cantonal de gestion des déchets

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

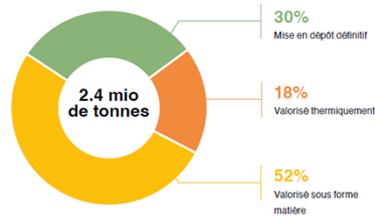
Contexte actuel en Valais en 2020

- 2.4 millions de tonnes de déchets produits
 - Déchets minéraux : 1.7 million de tonnes (70.5%)
 - Déchets spéciaux : 303'307 tonnes (13%)
 - Déchets urbains : 188'000 tonnes soit 540 kg/an/hab ou 1.48kg/jour/hab + déchets industriels banals (16%)
- Gaspillage alimentaire : un tiers des denrées alimentaires est perdu chaque année (CH)

GRAPHIQUE 1 - RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN 2020



GRAPHIQUE 2 - MODE DE GESTION DES DÉCHETS EN 2020



PCGD 2023 : définition des enjeux et des mesures

- ▲ Par le biais d'une démarche participative avec :
 - Membres de la «Commission déchets et ressources minérales»
 - Membres de la «Sous-commission ressources minérales» pour les ateliers sur les déchets minéraux
 - Autres acteurs concernés invités en fonction des thématiques (communes, associations, instituts académiques, entrepreneurs, ...)



Présentation des 13 mesures

A Mettre en place une communication claire, forte et globale autour des déchets

Enjeux

Les informations communiquées doivent être claires et communes pour tous les acteurs. Le canton a un rôle important à jouer dans l'uniformisation des pratiques, des messages et la surveillance de l'application des exigences légales. Par ailleurs, des initiatives et projets sont déjà existants en Valais ou à l'échelle nationale, ils doivent être mis en valeur et portés à la connaissance du plus grand nombre.

Comment ?

Par la mise en place d'une plateforme qui doit permettre de renseigner quiconque s'interroge sur la gestion des déchets en Valais.

Partenaires principaux

Antennes régionales, FCV, Swiss Recycling, FRC-VS, FDDM, UVTD, AVMC, AVE, AVGB, AVST, SCA, SFNP, SDM, SE, SFOP, SHE, SETI.

En pratique

Création d'un site Internet regroupant toutes les informations utiles sur les déchets et mise à disposition de guides, aides à l'exécution, directives. Soutien à diverses campagnes de sensibilisation.

B Mettre en place une plateforme virtuelle de gestion des déchets afin d'optimiser les flux

Enjeux

Les flux de déchets sur le territoire valaisan et au-delà des frontières cantonales sont peu perceptibles. Les synergies entre les acteurs de la branche sont peu existantes ou lacunaires et la circularité des flux de matières est jugée inefficace. La mise en réseau des acteurs et la création d'une plateforme permettrait d'optimiser la gestion des déchets et de favoriser les échanges, pour faire en sorte que les déchets générés par un acteur puissent s'avérer une ressource pour un autre acteur du canton.

Info

La plateforme sert aussi d'outil d'analyses des données permettant l'établissement de statistiques harmonisées

Comment ?

En créant une plateforme de gestion des déchets qui cible, via l'optimisation, les différents flux de déchets et les investissements

Partenaires principaux

EPFL Valais, HES-SO, UVTD, ATRED, Antennes régionales, Communes.

En pratique

Création d'une plateforme Internet basé sur un système fonctionnant avec des QR codes permettant de connaître les flux de déchets en « temps réel ».

C Parvenir à une administration publique durable et exemplaire

Enjeux

L'Etat est un acteur important dans la génération des déchets (patrimoine immobilier, infrastructures routières, etc.) et doit avant tout montrer l'exemple.

Info

L'exemplarité de l'Etat est l'objectif n° 10 de l'Agenda 2030 Valais.

Comment ?

En réduisant la production de déchets et en utilisant des matériaux recyclés.

Partenaires principaux

Services cantonaux, FDDM.

En pratique

Elaborer des « plans de gestion des déchets » à l'échelle de chaque service/département, utilisation de matériaux de construction recyclés, sensibilisation et diffusion de bons exemples.

D Soutenir le développement de nouvelles technologies et innovations dans le domaine de la gestion des déchets

Enjeux

Le marché des déchets est influencé par le contexte mondial, certains aspects sont non maîtrisables. Des synergies sont possibles en réunissant les acteurs concernés par la thématique déchets. Des projets innovants sont développés à l'échelle privée.

Comment ?

En étudiant les possibilités de développer des filières de valorisation émanant du secteur privé.

Partenaires principaux

UVTD, ATRED, HES-SO, EPFL, start-up et entreprises privées valaisannes.

En pratique

Le canton doit rester attentif au développement de nouvelles technologies et innovations dans le domaine de la gestion des déchets. Des projets pilotes peuvent être soutenus par le canton s'ils peuvent apporter des solutions innovantes visant à réduire la production de déchets.

E Consolider et systématiser la prise en compte de la problématique des déchets en amont d'un projet

Enjeux

Il y a une réelle nécessité à prendre conscience de l'analyse du cycle de vie d'un produit, à partir de sa conception (recherche de matériaux, composition), durant sa fabrication (usage rationnelle des ressources), son utilisation, sa réutilisation dans un nouvel emploi puis finalement sa valorisation. Le but est de parvenir à une gestion circulaire des matériaux.

Comment ?

En concevant un produit en réfléchissant à l'ensemble de son cycle de vie, et ce dès le départ.

Partenaires principaux

AVE, AVMC, ATRED, AVGB, ASGB, ASR, SIA Valais, AVST, FCV, Bureau des métiers, SJAE, SE, SFOP, SHE, SETI, SDM, SIP, SDANA, SFNP, SCRN, SANU, EPFL Valais, HES-SO, Haute école spécialisée du Tessin, VSS.

En pratique

Parvenir à intégrer des notions telles que l'écoconception dans les cursus scolaires. Systématiser le questionnement du réemploi lors d'autorisations de chantier de rénovation ou de déconstruction. Prioriser l'usage de matériaux revalorisés dans les marchés publics et privés.

F Garantir la qualité des matériaux de construction recyclés afin d'encourager à la valorisation des déchets minéraux

Enjeux

Tous les déchets minéraux ne sont pas techniquement valorisables. L'utilisation de matériaux primaires reste nécessaire. La non-utilisation de produits recyclés est souvent liée à des craintes et réticences, notamment au niveau de la qualité. Pour garantir la qualité, les matériaux recyclés doivent suivre les exigences des normes, et si possible être certifiés. L'Etat doit être exemplaire.

Comment ?

En garantissant des installations capables de valoriser des déchets minéraux conformément aux exigences et bases légales.

Partenaires principaux

SDT, SDM, SCA, SFNP, AVE, AVGB, ASGB, ASR, AVST, AVMC, FCV, ATRED.

Info

En parallèle au PCGD, un plan cantonal des décharges et des installations de valorisation des déchets minéraux est prévu fin 2023.

En pratique

Etat des lieux des installations existantes, création de places inter-entreprises, suppression de sites non conformes, octroi d'autorisations d'exploiter, contrôle de la qualité des installations et des produits générés (inspectoriats, certification).

G Optimiser la gestion des déchets spéciaux provenant de l'industrie sur le territoire valaisan

Enjeux

Les acteurs de l'industrie ne sont pas toujours informés des procédés utilisés par leurs voisins régionaux et des solutions existantes au sein même du canton. Il semble alors nécessaire de réunir les acteurs de l'industrie autour d'une même table, afin d'envisager les synergies permettant de revaloriser, traiter ou d'éliminer certains déchets spéciaux en Valais.

Comment ?

En réunissant les acteurs de la branche et en parvenant à une compréhension mutuelle des processus existants (création de synergies).

Partenaires principaux

industries valaisannes, UVTD, Avenir Industrie, AVIC.

En pratique

Définir les compétences et savoir-faire des installations, uniformiser les pratiques, définir les capacités de traitement, établir une cartographie des déchets spéciaux et évaluer les possibilités de valorisations en Valais.

H

Réduire les déchets plastiques et le suremballage

Enjeux

Des postulats acceptés en lien avec les plastiques, le littering, les objets à usage unique et le suremballage ont été déposés. Le PCGD 2023 doit parvenir à y répondre.

Comment ?

En réduisant la production de déchets plastiques, les produits à usage unique et le suremballage.

Partenaires principaux

UCOVA, FER-VS, FRC-VS, Swiss Recycling.

Info

Cette thématique est largement discutée à l'échelle fédérale (motion Dobler et modification de la LPE). Des mesures plus spécifiques en lien avec les plastiques pourraient ainsi voir le jour dans un second temps, lorsque des décisions seront prises au niveau fédéral.

En pratique

Rencontre avec les acteurs de la grande distribution, actions de sensibilisation et communication.

I

Déployer la stratégie pour la gestion des boues de STEP et des résidus d'incinération des UVTD

Enjeux

Les sites de fours d'incinération de boues sont limités dans leur capacité de stockage de boues de STEP. Une vision cantonale doit être élaborée, en collaboration avec les STEP et les exploitants de fours d'incinération de boues. Pour les résidus d'incinération des UVTD, une stratégie intercantonale est en cours de développement. Elle doit être poursuivie pour élaborer des solutions à l'horizon 2023-2026, et permettre de créer de nouveaux sites de stockage définitif ainsi que développer de nouvelles installations permettant de diminuer la quantité de mâchefers stockés définitivement.

Comment ?

En optimisant la gestion des boues de STEP sur le territoire cantonal et en trouvant des solutions en Valais pour le stockage des résidus d'incinération des UVTD.

Partenaires principaux

STEP, FCV, UVTD, CIMO, Lonza, CIRTD, syndicat intercommunal Regional-ARA Visp.

En pratique

Construction d'un nouveau four dédié à l'incinération des boues de STEP et autorisation de nouvelles décharges de type D en Valais.

J

Traiter et valoriser localement les biodéchets

Enjeux

Certaines communes n'ont aucun système en place pour collecter les biodéchets. La problématique des biodéchets est notamment liée à la topographie du canton, à la saisonnalité et aux places à disposition pour le stockage. Il est important de définir les besoins (en engrais, en biogaz), les zones d'apports et les futurs utilisateurs afin de trouver des solutions régionales.

Info

Le projet Biomasse 2030 de la HES-SO est en cours (Agenda 2030).

Comment ?

En promouvant des solutions locales pour le traitement et la valorisation des biodéchets (verts et alimentaires) qui soient adaptées au contexte, pragmatiques et qui ne représentent pas des coûts démesurés pour les communes.

Partenaires principaux

SCA, SFNP, SEFH, FCV, UVTD, ATRED, Associations de la branche, HES-SO.

En pratique

Définition des besoins, définition des utilisations possibles (étude à réaliser), guides de solutions alternatives d'usages et de valorisation des biodéchets, communication de bonnes pratiques, contrôle renforcé des installations de compostage et méthanisation.

K

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Enjeux

La sensibilisation au gaspillage alimentaire ne concerne pas uniquement les consommateurs, toute la chaîne de production doit être considérée (agriculteurs, transformateurs, commerces, restaurations, ménages). Le gaspillage alimentaire et ses sources doivent être quantifiés et qualifiés.

Info

Un plan d'action fédéral existe et le PCGD 2023 suit sa ligne conductrice.

Comment ?

En faisant la promotion de mesures et actions visant à réduire le gaspillage alimentaire auprès de tous les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire.

Partenaires principaux

SCA, UVTD, FVC, Trade Valais, Associations de la branche.

En pratique

Identification des enjeux et des problématiques à chaque niveau de la production (étude à réaliser), guide des bonnes pratiques, promotion et sensibilisation.

L Développer une stratégie bois-énergie interservices

Enjeux

Le marché du bois usagé n'est pas centré sur la Suisse, il est européen, voir mondial. Les prix fluctuent fortement. La question de la saisonnalité représente un enjeu pour beaucoup d'acteurs (besoins en énergie, stockage). Le bois usagé est intégré dans la stratégie énergétique cantonale, une coordination entre le SEN et le SEFH est nécessaire pour déterminer la demande et les besoins en énergie.

Comment ?

En déterminant si la valorisation thermique du bois usagé doit être encouragée sur le territoire et comment la stratégie énergétique peut intégrer mieux la ressource représentée par le bois usagé indigène.

Partenaires principaux

SEFH, SFNP, UVTD, ATRED, Eenergy Valais SA, autres exploitants de centre de collecte de bois.

En pratique

Remise à jour de l'étude de flux effectuée en 2018, développement d'une stratégie bois-énergie avec le SEFH et le SFNP.

M Assurer une élimination conforme de tous les déchets

Enjeux

Certains déchets continuent à être éliminés de manière non conforme aux réglementations en vigueur et peuvent causer des atteintes à l'homme et son environnement. Le SEN doit veiller à réduire ses atteintes.

Comment ?

En garantissant une élimination conforme de tous les déchets, en harmonisant les pratiques et en évitant les dépôts non conformes de déchets.

Partenaires principaux

SDM, SUT III, SFNP, SEFH, exploitants de chauffage à bois, FCV, Antennes régionales, installations de traitement des balayures de routes.

Info

D'autres thématiques pourraient ultérieurement compléter cette mesure.

En pratique

Etablir un état des lieux de la gestion des balayures de routes et des cendres de bois, réglementer les pratiques sur l'ensemble du territoire.

Pilotage et mise en œuvre

- ▲ La direction stratégique du PCGD sera de la compétence du SEN, en coordination avec la Commission «Déchets et ressources minérales».
- ▲ L'ambition du DMTE et du SEN est de garantir son application tout en faisant perdurer le processus participatif engagé avec les acteurs de la branche et assurer que l'ensemble des plans d'actions soient appréhendés selon une vision itérative et systémique, afin d'évoluer et de s'adapter en permanence au contexte global.
- ▲ Ressources financières : CHF 100'000.- par an prélevé sur le budget du SEN ainsi que participations financières des partenaires
- ▲ Ressources humaines supplémentaires pour le pilotage du projet.

En conclusion, quels impacts le PCGD aura sur ...

- ▲ Les citoyens? Les communes?
 - Un changement de paradigme, de mentalité
 - Une communication harmonisée, claire et disponible pour toutes et tous
 - Un tremplin pour les initiatives privées / locales / innovantes / régionales
- ▲ Les acteurs de la branche?
 - Une mise en réseau, des synergies et des partenariats (économie de ressources) pour des nouvelles solutions locales qui tiennent compte du contexte global
 - Pour les entreprises de la construction, d'importants changements dans la régularisation de leurs installations (respect des bases légales, renforcement de l'inspectorat, contrôle qualité des produits, baisse de la concurrence déloyale)
- ▲ Le Service de l'environnement?
 - Une stratégie à moyen terme avec des plans d'actions et des échéances
 - Une meilleure connaissance du terrain (à approfondir par des études complémentaires)
 - Un réseau solide de partenaires
 - Une vision positive et orientée vers la réduction des déchets

Merci pour votre attention

